

RESPONSABILITÉ SOCIALE.

Le signe caractéristique de ce temps, c'est l'invincible prétention de chacun à se produire, à agir, à faire. L'homme est las de n'avoir été si longtemps qu'un *effet* mu par des volontés supérieures, il veut être *cause* à son tour, dans l'ordre politique comme dans l'ordre philosophique, ainsi que le lui indique la loi de sa propre nature. Contre cette prétention, rien ne prévaudra.

L'homme moderne a dit : je passerai au crible de ma raison les croyances que m'ont léguées les siècles ; j'élaborerai moi-même les doctrines en vertu desquelles je me dirigerai. Jusqu'à ce jour, le gouvernement des sociétés a été une juridiction sociale, plutôt divine qu'humaine, n'ayant sa sanction que dans un accord tacite et présumé entre le monarque et le sujet. Le pouvoir sera maintenant ma propre création, et ma tâche sera de rechercher un mécanisme politique tellement ingénieux, tellement habile à transmettre toutes mes impulsions que dans la volonté et dans les mouvements du pouvoir je retrouve constamment ma volonté et mes mouvements. La loi sera ma parole, et la société sera mon œuvre.

Voilà ce que l'homme a dit, ce qu'il se propose, ce qu'il entreprend de réaliser.

Il en résulte cette conséquence capitale : c'est que l'homme va *répondre*, comme homme et comme citoyen, de la société et de la loi qu'il aura faites ; double responsabilité qui est le signe de sa grandeur, comme elle en est la mesure.

Oui, la responsabilité descendant partout, saisissant l'homme à tous les degrés, dans toutes les conditions de la vie, ne se concentrant plus seulement sur les hauteurs de la société, dans quelques têtes privilégiées ou dans une caste, la responsabilité divisée à l'infini, pesant sur